

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5229 - Mercredi 21 Octobre 2026 - Prix : 200 Fc

SONELEC :

100 millions de KMF de bénéfice mensuel



Photo d'illustration

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

**L'INRAPE passe au crible
les entreprises de l'agroalimentaire**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

11 Djamadul - Awal 1448

Prières aux heures officielles

Du 21 au 25 Octobre 2026

Lever du soleil:

05h 39mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : 04h 37mn

Dhouhr : 11h 56mn

Ansr : 15h 20mn

Maghrib : 18h 08mn

Incha : 19h 22mn



ARTS PLASTIQUES :

Issulahi Ahamada, l'art au-delà des frontières



Vendue le 27 octobre dernier à un acheteur d'Iconi, à la galerie Zéro Cinq Projects & Gallery, à Moroni, l'œuvre « Au-delà des frontières », signée Nislam.Art, marque une étape importante dans le parcours d'Issulahi Ahamada. Originaire d'Itsandzeni, dans la région de Hamahamet, cet artiste peintre plasticien voit dans cette vente la concrétisation d'un rêve d'enfant

ce et un signe encourageant pour l'avenir de l'art aux Comores.

Derrière « Au-delà des frontières », il y a une histoire de passion, de persévérance et de dépassement de soi. Vendue à 500 000 francs comoriens, cette œuvre d'Issulahi Ahamada, connu sous le nom d'artiste Nislam.Art, représente bien plus qu'une transaction commerciale. Pour son auteur,

elle symbolise la reconnaissance de son travail et nourrit l'espoir de voir l'art occuper une place plus importante dans la société comorienne. À travers cette création, l'artiste explore les thèmes de l'émancipation, de la quête de sens et du dépassement des limites. Au cœur d'une structure cosmique, un astronaute semble s'élancer vers une étincelle de lumière. Une représentation qui traduit sa volonté d'affronter l'inconnu et de repousser ses propres frontières. « C'est l'idée de repousser mes propres barrières, de quitter ma zone de confort pour embrasser l'immensité de mes propres ambitions », explique-t-il.

Né à Itsandzeni, dans la région de Hamahamet, Issulahi Ahamada est diplômé de l'École nationale des beaux-arts du Sénégal, où il a obtenu un master 2 en arts plastiques. Il a également suivi une formation professionnelle en décoration moderne et en architecture d'intérieur. Son histoire avec l'art commence dès l'âge de dix ans. Alors que les autres enfants de son âge jouent aux billes, lui préfère s'enfermer dans sa chambre pour dessiner. Il cherche à reproduire chaque image et chaque photographie qui attire son regard. Au fil des années, la présence d'artistes comoriens dans son quartier éveille davantage

sa curiosité et renforce son intérêt pour la peinture. C'est en 2017 qu'il se lance véritablement dans cette discipline, en autodidacte. La même année, il présente sa première exposition à l'Alliance française de Moroni. Après l'obtention de son baccalauréat, il part au Sénégal pour poursuivre ses études universitaires et se former professionnellement à l'École nationale des beaux-arts de Dakar.

Dans cette aventure, il souligne l'importance du soutien de ses proches. Il évoque notamment son oncle Mchangama Hamdani, aujourd'hui décédé, son père ainsi que son autre oncle, le poète, photographe et artiste calligraphe Elhad Abderemane Boinafoumou, connu sous le nom de Mab Elhad. Le parcours n'a toutefois pas été sans difficultés. Pour l'artiste, l'un des principaux obstacles a été de trouver les matériaux adaptés à son travail, tout en développant un style qui lui permette de se démarquer des autres créateurs. Malgré ces contraintes, il a poursuivi son chemin avec détermination. Avant même la vente de cette œuvre à 500 000 francs comoriens, il avait déjà réalisé l'un de ses plus grands rêves d'enfance : faire de sa passion une véritable voie d'expression artistique.

Cette vente vient renforcer sa

confiance et sa conviction que l'art peut trouver sa place aux Comores. « Ce que cette vente de 500 000 FC a changé, c'est d'abord l'espoir. Le fait de savoir qu'un Comorien a acheté une œuvre d'art avec une somme pareille renforce ma confiance dans l'idée que, dans les années à venir, l'art aura aussi sa place ici, aux Comores », confie-t-il. Fier et heureux, Issulahi Ahamada entend également tirer profit de cette nouvelle étape pour investir dans sa prochaine exposition. Au-delà de la somme récoltée, cette vente constitue pour lui une marque de reconnaissance et un encouragement à poursuivre ses créations.

Aujourd'hui, il se considère comme un artiste en passe de réussir, capable de transformer ses pensées, ses émotions et ses rêves en images concrètes. Une manière de donner forme à son univers intérieur et de partager sa vision avec le public. L'ambition d'Issulahi Ahamada dépasse sa propre carrière. Il rêve de voir un jour une école d'art ouvrir ses portes aux Comores afin de faciliter la formation des jeunes passionnés et de leur offrir de meilleures conditions pour développer leur talent.

El-Aniou Fatima

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Le SNEUC engage une semaine de dialogue avec l'administration centrale

En assemblée générale extraordinaire tenue le 14 septembre dernier, le syndicat national des enseignants à l'Université (Sneuc) a décidé d'engager un dialogue durant une semaine entière pour revoir avec le recteur et les administrateurs de l'Université le contenu du protocole signé récemment en vue de

désamorcer la grève déclenchée par les enseignants depuis la rentrée universitaire. Selon le secrétaire général du syndicat, la fin de la grève dépendra des résultats de ce dialogue.

Avec fermeté, le secrétaire général du Sneuc Youssouf Boinaheri a expliqué à la

presse à la sortie de leur assemblée générale extraordinaire, le contenu des revendications du syndicat. « Nous avons trois doléances exposées aux autorités éducatives, plus précisément le rectorat et le ministère de l'éducation nationale. Une seule a été répondue à savoir la levée de ma suspension », dit-il.

Toutefois, a-t-il poursuivi, « la

levée de cette suspension a suscité des débats, les enseignants ayant voulu comprendre les modalités et la durée d'une telle décision ». Une réaction justifiée selon lui par le fait « qu'une rencontre s'est tenue récemment et a abouti à la signature d'un protocole d'accord. Or, les enseignants, et plus particulièrement moi-même, n'avons pas évoqué la fin de la grève. Pourtant, cette information a été relayée sur les réseaux sociaux. »

Et de poursuivre également avec conviction : « Maintenant que les autorités ont accepté de dialoguer, nous allons procéder avec eux à une semaine de discussion sur le contenu du protocole d'accord signé récemment avant de prendre une décision sur la grève. Et de rappeler

que deux de nos doléances surtout l'article 50 Bis va expirer en décembre prochain sans que les enseignants puissent en bénéficier et puis la question de la stabilité de l'emploi ». Le leader syndical rappelle que « les enseignants travaillent avec des contrats informels. Nous avons des modèles des contrats à proposer pendant la semaine des discussions. Si les autorités acceptent les enseignants vont reprendre les obligations respectives ». Sans pour autant le dire clairement, le secrétaire général n'exclut pas l'hypothèse d'une poursuite de la grève en cas de désaccord avec les autorités.

Kamal Gamal



Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

SONELEC :

100 millions de KMF de bénéfice mensuel

Après une année 2024 marquée par des coupures généralisées d'électricité et des pertes financières importantes, la Société nationale d'électricité des Comores (SONELEC) revendique des progrès dans le rétablissement de la desserte et l'assainissement de ses comptes. Présenté le lundi 19 octobre 2026 à Domoni Ya Mbwani, en présence du secrétaire général du gouvernement, Nour El-Fath, du ministre de l'Énergie, Aboubacar Said Anli, et du directeur général de la SONELEC, Soilahouddine Moumini, le bilan couvrant la période de février 2025 à octobre 2026 fait état d'une amélioration des performances, mais souligne la nécessité de poursuivre les investissements.

En 2024, l'entreprise faisait face à une situation particulièrement difficile, caractérisée par un blackout national, une capacité de production insuffisante et des pertes mensuelles estimées à 250 millions de

KMF sur l'activité électrique à Ngazidja. « Une entreprise au bord de la rupture à la fin de 2024 », résume un document officiel. Depuis, les indicateurs financiers ont évolué. Selon le bilan présenté, les pertes mensuelles à Ngazidja sont passées d'environ 250 millions de KMF en 2024 à 22 millions en 2025. Au deuxième trimestre 2026, l'activité aurait enregistré un résultat positif de 100 millions de KMF par mois. La direction met également en avant l'évolution des ventes, qui ont atteint 15,2 milliards de KMF en 2025, soit une hausse de 7% par rapport à l'année précédente. Sur le plan de la desserte, les chiffres communiqués montrent une progression du nombre d'heures d'électricité disponibles. À Ngazidja, la moyenne quotidienne est passée de 18 heures et 42 minutes en 2025 à 20 heures en 2026. À Anjouan, après une situation de quasi-blackout en 2024, la fourniture a atteint 18 heures et 19 minutes par jour en septembre 2026. À Mohéli, l'alimentation électrique est maintenue 24 heures

sur 24. « Les trois îles progressent », affirme le document de présentation. La production électrique devrait également augmenter. Estimée à 110 GWh en 2025, elle devrait atteindre environ 126,5 GWh en 2026, soit une hausse attendue de près de 15%. Dans le même temps, la part du solaire dans la production est passée de 9,6% en 2024 à près de 20% en 2026. La direction indique par ailleurs que 427 000 litres de gasoil ont été économisés entre janvier et septembre 2026, représentant environ 135 millions de KMF. Malgré ces avancées annoncées, les défis techniques demeurent. « 23 MW thermiques disponibles sur 41,6 MW installés », précise le document, soulignant les limites actuelles des capacités de production. La modernisation des équipements, la réhabilitation du réseau et la réduction des interruptions restent donc des priorités. Pour la période 2027-2029, la direction prévoit environ 33 milliards de KMF d'investissements dans le volet technique,



dont 12,8 milliards pour les groupes semi-rapides et leurs centrales. Elle compte également sur le projet ASCENT, soutenu par un don de 57 millions de dollars de la Banque mondiale, afin d'accélérer la modernisation du réseau électrique. La réorganisation interne figure aussi parmi les chantiers engagés. Le document cite notamment l'adoption des statuts du personnel, la mise en place d'une politique salariale, la création d'une mutuelle de santé nationale et la

numérisation de plusieurs procédures administratives et commerciales. Pour 2027, l'objectif affiché est d'assurer au minimum 23 heures d'électricité par jour dans tout le pays et de parvenir à « 0 délestage le soir sur les trois îles ». Un objectif ambitieux dont la réalisation dépendra notamment de la concrétisation des investissements annoncés et du soutien attendu de l'État.

Mohamed Ali Nasra

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

L'INRAPE passe au crible les entreprises de l'agroalimentaire

À partir du mardi 20 octobre, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE) engage un vaste audit des opérateurs de quatre filières sensibles. L'objectif affiché étant de classer les acteurs selon leur respect des normes et éclairer le public sur la qualité sanitaire de ce qu'il consomme.

Cette campagne de vérification cible dans un premier temps les importateurs de viande, avant de s'élargir aux boulangeries, aux établissements de restauration et aux unités qui condi-

tionnent l'eau minérale. Une hiérarchisation des structures sera établie sur la base de critères d'hygiène. L'initiative s'inscrit ainsi dans une stratégie large de transparence voulue par les autorités pour assainir le marché et restaurer la confiance. Selon l'inspecteur général de l'Institut, cette démarche s'inscrit dans la continuité d'un travail entamé en 2024, qui avait débouché sur un bilan resté interne. Cette fois, les résultats donneront lieu à un document public attendu d'ici décembre. « Dès demain, nous entamons une phase de contrôle intégrée à un mécanisme de notation des opérateurs agroalimentaires d'après leur

degré de conformité », a expliqué le responsable de l'Inrape. L'enjeu, insiste-t-il, est de permettre une meilleure lisibilité pour les acheteurs et les clients des restaurants. L'institution veut ainsi opérer une distinction claire entre les établissements rigoureux dans l'application des règles sanitaires et ceux dont les pratiques laissent à désirer. Pour préparer le terrain, l'Inrape affirme avoir alerté, il y a deux mois, les commerçants et la population sur le durcissement prochain des inspections portant sur les denrées mises en vente sur le territoire. Au-delà de la simple évaluation, les autorités entendent sévir contre les

modes de stockage jugés à risque. L'inspecteur sanitaire Ahmed Ali Ibouroi a mis en avant la nécessité d'une rigueur accrue pour la santé publique et le rayonnement du pays. « La protection des consommateurs et la sauvegarde de la réputation des Comores aux yeux des touristes et des visiteurs venus d'ailleurs imposent une intransigeance sur l'application des règles d'hygiène », a-t-il martelé. Il a annoncé une intensification des actions face aux méthodes de conservation de nature à mettre en péril la salubrité des aliments. Sont particulièrement visés, les viandes exposées à l'air libre devant les boutiques sans dispositif de froid, mais aussi les boissons et les packs d'eau laissés en plein soleil. L'objectif est de mettre un terme à

la vente de produits dont le stockage ne permet pas d'assurer l'innocuité alimentaire, précise l'Institut. Pour y parvenir, il prévoit de s'appuyer sur le concours des forces de l'ordre et des instances judiciaires. Les contrevenants s'exposeront à des sanctions prévues par la réglementation en vigueur. À terme, cette opération doit consolider le contrôle des lieux de production et de vente d'aliments tout en améliorant la sécurité des consommateurs, souligne l'Inrape. La diffusion du classement en fin d'année offrira au public une vision plus nette des comportements des entreprises inspectées et incitera ces dernières à élever leur niveau d'exigence en matière de conformité.

Hamdi Abdillahi Rahilie



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufè Maccha
Rédaction
Mohamed Yousseuf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad

A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ENVIRONNEMENT :

Début de la COP 17 sur la biodiversité à Erevan

Le début de la 17^e réunion de la Conférence des Parties (COP 17) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) s'est déroulé à Erevan, en Arménie, marquant une étape clé pour la gouvernance environnementale internationale. Deux grands moments ont structuré l'ouverture de cette rencontre mondiale.

Le premier fût le Sommet des dirigeants et l'adoption de la Déclaration d'Erevan. Organisé le 16 octobre, à la veille du lancement officiel des négociations, le Sommet des dirigeants sur la biodiversité visait à fixer l'orientation stratégique globale et à accélérer la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (GBF). Cet événement s'est conclu par l'adoption de la Déclaration d'Erevan, invitant le monde à Agir pour la nature, affirmant la lutte contre la



perte de biodiversité comme une priorité mondiale absolue. Au cours de la matinée, plusieurs chefs d'État et de gouvernement se sont exprimés. Le Premier ministre arménien, Nikol Pashinyan, a présenté les enjeux environnementaux nationaux tels que la gestion de l'eau, la

surpêche dans le lac Sevan et la lutte contre le braconnage. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé à réorienter les subventions néfastes et à réformer l'architecture financière internationale au profit des pays en développement.

L'après-midi s'est articulé autour de deux tables rondes majeures sur Paix, sécurité et développement sur l'impact des conflits armés sur les écosystèmes et montré comment la diplomatie environnementale peut favoriser la paix et celle sur la Finance et Investissements verts animée par la Banque Mondiale qui a porté sur la réorientation des flux financiers, la création d'emplois durables et un accès plus équitable et prévisible aux financements environnementaux. Le dimanche 18 octobre a eu lieu la cérémonie officielle d'inauguration de la COP 17 à Erevan. Accompagnée de prestations culturelles, cette ouverture a rassemblé diplomates et ministres pour engager les travaux multilatéraux.

Les prises de parole ont mis en avant la nécessité d'un multilatéralisme fort en période de tensions géopolitiques. Astrid Schomaker, secrétaire exécutive de la CDB, a

plaidé pour une conférence tournée vers des résultats concrets. Enfin, la Colombie et l'Arménie ont présenté la Coalition pour l'action en faveur du rétablissement des espèces menacées (CARES), qui vise à stopper l'extinction des espèces et à protéger la diversité génétique conformément à l'objectif 4 du GBF. Dans le cadre de cette COP les petits États insulaires, réunis notamment au sein de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), plaçant au cœur de leurs revendications un accès direct, simplifié et prévisible aux financements pour la biodiversité, tout en appelant à une action d'urgence pour préserver les écosystèmes marins et les récifs coralliens face à la double crise du climat et de l'érosion de la nature.

Mmagaza

VOTRE SANTÉ

Hypertension artérielle : 7 gestes simples pour la faire baisser !

Une tension trop élevée ne provoque souvent aucun symptôme, mais elle peut avoir des conséquences sévères sur la santé. En France, près d'un adulte sur trois vit avec une hypertension artérielle sans le savoir. Un simple contrôle en pharmacie ou chez le médecin suffit à la détecter, mais comment agir pour la réguler au quotidien ? Focus sur les gestes validés par les cardiologues et les dernières stratégies pour garder ses artères en bonne santé à tout âge, d'après les dernières recommandations et études.

Comprendre l'hypertension artérielle et ses enjeux en France

L'hypertension artérielle désigne une pression excessive du sang dans les artères. Sa particularité : elle évolue souvent dans le silence et reste longtemps invisible, tout en fragilisant peu à peu le cœur, le cerveau, les reins et la vue. Aujourd'hui, elle concerne près de 17 millions de personnes dans le pays.

L'âge, les antécédents familiaux et le sexe masculin sont des facteurs de risque non modifiables. Les artères perdent en élasticité au fil des ans, ce qui favorise la hausse de la tension. Cependant, le mode de vie intervient aussi de façon déterminante, notamment :

- le tabac,
- la sédentarité,
- l'excès de sel,
- la prise d'alcool
- ou encore le surpoids.

L'absence de signes spécifiques explique que l'hypertension reste sous-diagnostiquée : certains signes comme des maux de tête matinaux ou des bourdonnements d'oreille peuvent inciter à la contrôler, mais la plupart du temps, seule une mesure à domicile ou au cabinet médical permet de la révéler.

Hypertension : 7 réflexes efficaces pour la faire baisser naturellement

Certains gestes du quotidien influencent significativement la pression sanguine :

- **Limiter la consommation de sel** : En moyenne, les Français consomment 10 à 12 g de sel par jour. Or, l'Organisation mondiale de la santé recommande de ne pas dépasser 5 g pour préserver les artères. Réduire le sel participe à la baisse de la tension artérielle, surtout lorsqu'il s'inscrit dans une démarche globale d'hygiène de vie.
- Adopter une activité physique régulière : Marcher au moins 30 minutes par jour ou réaliser 7

000 pas quotidiens contribue à la baisse de la tension.

- **Perdre quelques kilos en cas de surpoids** : Une perte de 3 à 5 kg peut réduire la pression artérielle et, dans certains cas de formes légères, remplacer un traitement.
- **Modérer l'alcool** : Mieux vaut ne pas dépasser un verre par jour, et éviter d'en consommer tous les jours.
- **Privilégier les aliments riches en potassium** : Les fruits, légumes, légumes secs, céréales complètes ou fruits à coque favorisent une bonne régulation en complétant l'effet hypotenseur.
- **Réduire le stress** : Des techniques simples comme la respira-

tion profonde ou la méditation sont reconnues pour leur effet apaisant sur le système cardiovasculaire.

- **Veiller à un bon équilibre alimentaire** : Miser sur les produits bruts, limiter les graisses saturées, les sucres raffinés et remplacer le sel par des herbes et épices offre une protection durable.

À long terme, l'ensemble de ces mesures peut conduire à une diminution de 10 à 12 mmHg sur la tension, soit l'équivalent d'un traitement médicamenteux chez de nombreux patients.

Les clés du dépistage et du diagnostic de la maladie silencieuse

La vérification de la tension artérielle s'effectue simplement sur

un fauteuil, bras posé à hauteur du cœur, après quelques minutes de repos.

Des seuils précis servent de repère : une tension est considérée comme trop élevée à partir de 140/90 mmHg mesurés chez le médecin, ou 135/85 mmHg à domicile.

Les experts recommandent un suivi annuel dès 40 ans, ou plus tôt en présence de facteurs de risque. Si une valeur élevée est notée en pharmacie, il est conseillé de la refaire à domicile ou de consulter un professionnel de santé. Les automesures avec brassard au bras sont les plus fiables.

(PasseportSanté)

Amélioration des conditions de vie des enfants via l'athlétisme et des femmes paysannes par l'accès aux zones agricoles.

AVIS APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS

Date de republication le 21 Octobre 2026

Numéro de référence : AAO N°3_10/2026/HOMA/FE2

L'Association HOMA a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le projet Facilité Emploi 2, destiné à financer le projet « Amélioration des conditions de vie de enfants via l'athlétisme et des femmes paysannes par l'accès aux zones agricoles ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements relatifs à l'acquisition des kits de sport pour équiper l'aire des sports aménagés par le présent projet.

L'association HOMA invite les soumissionnaires éligibles à déposer leurs offres sous pli fermé avec la mention portant le numéro et l'intitulé du marché concerné à l'adresse ci-

dessous, au plus tard le **03 novembre 2026 à 12h00**.

Les offres devront être déposées au siège du bureau d'étude SPATIUM sarl Moroni Kavoukaivo.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Mr ABDOU AHAMADA, Président de l'association HOMA, par téléphone au **326 16 96** ou par courriel à l'adresse suivante :

associationhomainfo@gmail.com,
c o m m e
djoubambaahamada483@gmail.com,
avant le : **30 octobre 2026**.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent à l'a-

dresse indiquée ci-dessus.

Dossier de soumission

Les offres devront comprendre : (i) les documents administratifs justifiant l'existence légale du soumissionnaire (Registre de commerce, quitus fiscal...) ; (ii) une proposition technique détaillée présentant les caractéristiques des fournitures proposées ; et (iii) une offre financière datée et signée.

L'association HOMA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel d'offres, sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

VOLLEY-BALL :

C'est indéniablement un succès pour la Fédération Comorienne de Volley-ball. Durant quatre jours, le pays a accueilli la Round 2, un tournoi de Volley-ball réunissant les pays et les îles du sud de l'océan indien. Étant hôte de l'événement, la Fédération Comorienne de Volley-ball avait aligné deux équipes masculines, et toutes les deux ont répondu présents en obtenant l'argent et le bronze.

"Je tiens tout d'abord à remercier la Fédération Comorienne de Volley-ball, pour l'accueil qu'elle a voulu réserver à toutes les délégations », s'est confié à la presse, le Président de la zone 7 CAVB, de surcroît président de la fédération comorienne. Et ce dernier de rajouter sur la confiance donnée par la Confédération Africaine pour l'organisation de ce grand événement : « Nous remercions la CAVB de nous avoir confié l'aspect technique de l'organisation de cette compétition qui a regroupé les îles de l'océan indien. » Au-delà des remerciements, cette compétition constitue une nouvelle étape dans le développement du volley-ball dans la région de l'océan Indien. Pour les Comores, l'organisation d'un tel rendez-vous représente une occasion de démontrer leur capacité à accueillir des événements sportifs d'envergure. La confiance accordée par la CAVB témoigne également de la place qu'occupe l'archipel dans le paysage régional du volley-ball.

Reste désormais à capitaliser sur cette expérience pour renforcer les échanges entre les fédérations insulaires, promouvoir la discipline auprès des jeunes et donner un nouvel élan au volley-ball comorien. Un héritage sportif que les organisateurs espèrent voir perdurer bien au-delà de cette compétition. Lors de ce tournoi, les Comores se sont particulièrement illustrées avec deux équipes masculines de très bon niveau. Les paires, Satoul-Youyou et Boukhary-Omar ont démontré que lors des prochains jeux l'on pouvait compter sur eux pour la course aux médailles. En finale, la paire comorienne a été dominée par son homologue Mauricienne par deux sets à rien. « La paire masculine Alfred/Doobraz vient à son tour d'offrir une deuxième médaille d'or à Maurice. Elle a battu en finale Comores 1, représenté par Satoul/Youyou, sur le score de 2 sets à 0 », lit-on sur une publication du Comité Olympique. L'autre paire a de son côté obtenu la médaille de bronze. « L'équipe masculine Comores 2 a décroché la médaille de bronze du tournoi Zone 7 Tour-Round 2. La paire nationale

Les garçons ont répondu présents

Boukhary/Omar occupera donc la troisième marche du podium des Hommes. » Malgré la défaite en finale, les Comores peuvent retenir de cette compétition des motifs de satisfaction et des perspectives encourageantes. Avec une médaille d'argent et une médaille de bronze, les deux paires masculines ont démontré qu'elles avaient les moyens de rivaliser avec les meilleures équipes de la région. De bon augure à l'approche des prochains Jeux des îles de l'océan Indien, où les volleyeurs comoriens auront à cœur de transformer ces promesses en médailles. Reste désormais à poursuivre le travail pour confirmer cette progression au rendez-vous régional.

Imtiyaz



OCTOBRE ROSE

LA MAMMOGRAPHIE EST À PRIX ACCESSIBLE

LE CANCER DU SEIN, DÉTECTÉ TÔT, SE SOIGNE MIEUX !

Du 5 octobre au 5 novembre

NGAZIDJA

El-Maarouf : 15 000 KMF
CIM : 17 500 KMF

Contacts : 395 48 96
358 67 25

NDZUANI

Polyclinique Dr Kader : 15 000 KMF

Contact : 335 19 65

Du 20 octobre au 20 novembre

MWALI

Dr Simon Rachad : 15 000 KMF

Contact : 321 02 12

Mammographie tous les 2 ans
pour les plus de 45 ans.

Un aspect inhabituel au sein?
Consultez un medecin !

CONFLIT FONCIER À MORONI :

Mhoumadi Mgomri interpelle la mairie au sujet d'une place contestée

Alors que le litige foncier opposant Mhoumadi Mgomri à la mairie de Moroni au sujet de la place située derrière le Palais du peuple est en cours d'examen au palais de justice, le maire Omar Mohamed aurait attribué le site aux chauffeurs de la ligne Moroni-Mbadjini. Lors d'une conférence de presse organisée ce mardi 20 octobre, Mhoumadi Mgomri a dénoncé cette décision et appelé la mairie ainsi que le gouvernement à suspendre toute activité sur les lieux en attendant la décision de la justice.

Documents à l'appui, Mhoumadi Mgomri affirme être en mesure de prouver que cette place lui appartient. Ce membre influent et sage du parti Orange estime que le maire de Moroni ne respecte ni la loi ni la justice. Selon lui, il est irresponsable de prendre possession d'un terrain alors qu'un litige le concernant est toujours en cours devant les tribunaux. « À l'époque du président Djohar, le gouvernement avait voulu construire une route dans le quartier de Coulée. J'y possédais une place, située tout près du rond-point. Le gouvernement m'en a proposé une autre, qui se trouve aujourd'hui derrière le Palais du peuple. Le ministre des Finances de l'époque a établi tous les documents nécessaires. Ces documents, établis au nom de mon fils aîné, m'ont été remis. J'ai accepté cet échange », explique Mhoumadi Mgomri.

Il a poursuivi en évoquant les difficultés rencontrées par la suite. «

J'ai voulu construire un bâtiment pour y mener des activités. Mais l'ancien préfet de l'époque, le regretté Seifilmoulouk, m'a interpellé et m'a interdit de construire ou d'exercer la moindre activité sur cette place. Il a annulé les documents qui m'avaient été délivrés. Je ne suis pas resté les bras croisés. J'ai saisi la justice, car je dispose de tous les documents prouvant que cette place m'appartient. La justice a rendu une décision en ma faveur. Par la suite, un autre préfet, Salim, a été nommé. Je lui ai présenté mes documents et il a annulé la note de son prédécesseur, me donnant ainsi l'autorisation de construire et d'y exercer mes activités », souligne cette figure du parti Orange.

Cependant, Mhoumadi Mgomri affirme avoir été surpris d'apprendre que la mairie de Moroni avait pris possession de son terrain. « À ma grande surprise, on m'a informé que la mairie de Moroni s'était accaparé de ma place. Je suis allé demander pour quelle raison la mairie avait repris mon terrain. On m'a répondu qu'une plainte avait été déposée devant la justice. Comme je disposais de mes documents, je me suis rendu au palais de justice. Mais on m'a appris que ma place avait été transformée en gare pour les chauffeurs de la ligne Moroni-Mbadjini. Il est irresponsable que le maire actuel ait pris possession de mon terrain alors que notre affaire est toujours devant la justice. Dans sa déclaration, on lui a fait savoir que cette place appartenait à Mhoumadi Mgomri. Il aurait répondu, "Ici, la justice, c'est moi" », affirme-t-il

avec insistance.

Face à cette situation, Mhoumadi Mgomri lance un appel à la justice et aux autorités compétentes afin qu'elles interviennent auprès du maire de Moroni, Omar Mohamed, pour faire suspendre toutes les activités sur cette place jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue. Il insiste sur la nécessité de laisser la justice trancher ce litige avant toute autre décision concernant le terrain. Il affirme également que, si le verdict ne lui est pas favorable, il fera appel, car il reste convaincu que cette place lui appartient. En attendant, Mhoumadi Mgomri réclame donc la suspension de toute activité sur le terrain litigieux et appelle les autorités à veiller au respect de la procédure judiciaire.

Nassuf Ben Amad



AC

CF

#4

L'importance du dépistage

pour détecter tôt et augmenter les chances de guérison

Le dépistage organisé

De 50 à 74 ans une mammographie tous les 2 ans

Même sans symptôme, le dépistage permet de détecter un cancer à un stade précoce.

Connaître ses seins

Dès 18 ans Être attentive à ses seins

Apprendre à connaître l'aspect habituel de ses seins et consulter en cas de changement inhabituel (boule, modification de la peau, écoulement, etc.).

Un cancer du sein détecté tôt offre de meilleures chances de traitement et de guérison.

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob :

Périodicité :

3 mois / / Montant : / /

6 mois / / Montant : / /

12 mois / / Montant : / /

Mode de règlement :

Espèces / /

Chèque / / n° / /

Virement bancaire / / réf. : / /

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127